

Vous êtes invités... du 18 juillet au 2 août 2026

Dimanche 26 juillet

Journée mondiale des grands-parents et des personnes âgées dans l'Eglise Prions pour eux.

Bel été ! Reposons-nous dans le Seigneur !

Le moment des vacances a déjà commencé avec ce temps d'été. Nous avons bien chaud car la température est élevée. Nous cherchons de la fraîcheur pour profiter paisiblement de ce temps de pause.

Après le temps de travail intense, nous voudrions un temps de repli, un temps pour nous reposer pour quitter notre train-train du quotidien. Ce sera aussi un moment pour nous préparer à la nouvelle année pastorale et pour accueillir notre Saint Père, le Pape Léon dans notre pays.

Profitons bien de ce temps de repos et trouvons du temps pour le Seigneur qui nous fortifie dans son amour véritable. Et comme nous le dit le Pape Léon, « engageons-nous donc, surtout en ces jours de vacances, à consacrer du temps à l'écoute, à la lecture et à la méditation de la Parole de Dieu, en cultivant, particulièrement au repos et à des loisirs, de vrais moments de silence et de prière. (Pape Léon, Angelus du 12 juillet 2026).



Bon temps de vacances à chacun, à chacune et à tous !

Bel été à tous !

Père Justin SOULTON AGBOTON

Carnet de la Paroisse

Baptême

18/7 15h30 Brulioles

Maxence GUILLOUD de Brulioles

Mariages

18/7 15h00 Saint Genis l'Argentière

Julien FREYDIERE et Clarisse BAVEREY

18/7 15h30 Les Halles

Joseph BAUDENET D'ANNOUX et Arame-Sophie LOUM

18/7 15h30 Brulioles

Michaël GUILLOUD et Camille LELIEVRE

Funérailles

16/7 10h00 St Laurent

Danielle RENARD, 94 ans



INFORMATIONS

La paroisse a acheté un orgue d'occasion auprès de la famille de François Fève au prix de 900€. Nous sollicitons votre générosité pour participer aux frais d'achat de cet orgue et vous remercions dès à présent pour votre soutien. Vos dons par chèque seront libellés à l'ordre de « Paroisse Saint Martin l'Argentière ». Vous pouvez aussi faire un don en espèces et mentionnant sur l'enveloppe « Achat orgue ». Un très grand merci pour votre aide !

La permanence de l'Accueil paroissial sera ouverte cet été, de 9h à 11h :

En juillet : les lundis, mercredis et vendredis / **En août** : les mardis, jeudis et samedis

Le secrétariat paroissial sera fermé du 3 au 23 août.

Le dimanche 26 juillet sera la journée mondiale des grands-parents et des personnes âgées dans l'Eglise. Prions pour eux.

Le Père Justin sera absent du 27 au 31 juillet.

Le dimanche 6 septembre aura lieu la fête des agriculteurs sur notre paroisse, à St Clément les Places. En conséquence, il y aura une seule messe le dimanche 6 septembre, à 10h30, « Chez Grenier », à St Clément les Places.

A partir du mois de Septembre 2026, l'Accueil paroissial à St Laurent sera fermé tous les mardis. Les bénévoles vous accueilleront désormais le lundi puis du mercredi au samedi, de 9h à 11h. Merci à vous de bien noter ce changement.

Vous souhaitez vous marier à l'Eglise ? Contactez le Père Justin au moins un an à l'avance pour venir vous inscrire et recevoir toutes les informations nécessaires.

Vous voulez demander le baptême pour votre enfant ? Prenez contact au moins trois mois avant la date souhaitée auprès de l'Accueil paroissial. Si votre enfant est âgé de plus de 2 ans, contactez directement le Père Justin.

MESSES EN SEMAINE					
Les messes en semaine à St Laurent seront célébrées à l'église					
Jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi
Lieux	St Laurent	Longessaigne	St Laurent	Ste Foy	St Laurent
Horaires	18h Chapelet / 18h30 Messe	9h	18h adoration et louange / 18h30 Messe	9h	8h30
Dates	20/07	21/07	22/07	24/07	25/07
	27/07 18h Chapelet pas de messe	28/07 pas de messe	29/07 pas de messe	31/07 pas de messe	01/08
MESSES EN SEMAINE A L'EHPAD					
HAUTE RIVOIRE à 15h : pas de messe			ST LAURENT à 15h30 : pas de messe		

Pré-inscription pour la venue du Pape à Paris

Le diocèse de Lyon propose une pré-inscription libre pour le voyage à Paris pour la visite du Pape Léon. Vous pouvez pour cela suivre le lien ci-dessous :

<https://inscriptionvenuedupape2026-maisonsaintjeanbaptiste.venio.fr/en>

Feuille paroissiale du mois d'août : Une feuille paroissiale sera éditée le 30 juillet pour la période du 1^{er} août au 6 septembre. **Merci de bien nous transmettre vos intentions de messe avant le 25 juillet.** Ce délai passé, il sera encore possible de nous confier vos intentions de messe. Elles ne seront pas publiées sur la feuille paroissiale mais mentionnées au cours de la messe. Merci pour votre compréhension.

HORAIRES ET INTENTIONS DE MESSE DU 18 JUILLET AU 2 AOUT

Samedi 18 juillet, à 18h30, à Brullioles

Dimanche 19 juillet, à 10h30, à Saint Laurent : Maurice Bertholon : quarantaine / Jean Darcey : quarantaine / Claudette Vial : quarantaine / Jean Mayoud, André et Bénédicte Caradot et leur fille Josette / Marek Lewandowski

Samedi 25 juillet, à 18h30, à Saint Clément

Dimanche 26 juillet, à 10h30, à Saint Laurent : Nicole Valaire : quarantaine / Suzanne Berthoud, Marie et Henri Berthoud, famille Berthoud-Fayolle

Samedi 1^{er} août, à 18h30, à Saint Genis

Dimanche 2 août, à 10h30, à Saint Laurent : Jacqueline Perier : quarantaine / Marcel Pavet : anniversaire, son petit-fils Ludo Colomb / Henriette Thollet, ses beaux-parents, ses belles-soeurs et beaux-frères / Jean-François Garel et sa famille

Paris, le 3 juillet 2026,

Vivre une communion renouvelée au service de la mission

Le Dicastère pour la Doctrine de la Foi a publié hier un décret confirmant l'excommunication des évêques de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X, pour avoir commis « *un acte de nature schismatique* » : la consécration épiscopale de quatre prêtres, organisée le 1er juillet 2026 à Écône, en Suisse, « *sans mandat pontifical et contre la volonté du Souverain Pontife* ».

Le décret précise que les prêtres de la Fraternité, ainsi que les fidèles laïcs qui y adhèrent formellement, sont également concernés par cette peine d'excommunication. Le Saint-Siège avertit enfin les fidèles que les sacrements administrés par les prêtres de la Fraternité Saint-Pie-X sont illicites, et que le sacrement de pénitence et le mariage qu'ils célèbrent sont invalides.

Nous avons accueilli avec tristesse et douleur le choix de la Fraternité Saint-Pie-X, et prenons acte de ses conséquences canoniques.

Cette situation porte gravement atteinte à la communion ecclésiale, pour l'Église universelle et, d'une façon particulière, dans notre pays. En France en effet, où la Fraternité Saint-Pie-X est bien implantée, cette division traverse aussi le cœur de familles et de fidèles, jeunes et moins jeunes, qui sont attachés, pour des raisons historiques, affectives, personnelles ou familiales, à la Fraternité Saint-Pie X, mais qui cultivent aussi, avec une ferveur et un zèle apostolique réels, un sincère amour de l'Église et un profond désir de participer à sa mission, en communion avec le Pape et dans la fidélité à la grande Tradition de l'Église et du Magistère.

À ces fidèles qui souffrent aujourd'hui de cette situation, nous voulons manifester notre sollicitude paternelle. Nous espérons que les mesures annoncées par le Saint-Siège les aideront à comprendre la gravité des décisions prises par les responsables de la Fraternité Saint-Pie-X et nous encourageons ces fidèles à revenir dans la pleine communion avec le Pape, avec les évêques et avec toute l'Église.

Nous invitons tous les catholiques de France à prier à cette intention, et à déployer la charité nécessaire pour accueillir ceux qui feront le choix courageux de l'unité et de la fidélité au Saint-Père, pour que nous puissions vivre une communion renouvelée, au service de la mission.

+ Cardinal Jean-Marc Aveline, archevêque de Marseille et président de la Conférence des évêques de France

+ Mgr Vincent Jordy, archevêque de Tours et vice- président de la Conférence des évêques de France

+ Mgr Benoît Bertrand, évêque de Pontoise et vice- président de la Conférence des évêques de France